



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

éducation nationale et recherche : personnel

Question écrite n° 24165

Texte de la question

M. René Dosière souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur les suites qu'il entend donner à l'audit du dispositif OMEGA réalisé en 1995. Plus particulièrement, il entend interroger le ministre sur la situation des personnels administratifs de catégorie C de l'éducation nationale, ceux-ci étant répartis dans deux corps (agents administratifs et adjoints administratifs). Il lui demande donc s'il envisage, à court terme, la fusion en un corps unique de ces personnels puisqu'ils exercent les mêmes fonctions et responsabilités.

Texte de la réponse

L'évolution des métiers administratifs du niveau de la catégorie C a en effet conduit à ce que les tâches exécutées par des personnels du niveau agent et du niveau adjoint soient plus difficilement différenciables qu'autrefois. C'est pourquoi une réflexion est engagée, au sein du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, visant à une transformation progressive des postes d'agents en adjoints.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24165

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 1999, page 272

Réponse publiée le : 1er mars 1999, page 1238